

Vers la triple articulation des langues naturelles: le rôle incontournable de la variation sociolinguistique

par *Ali Ouassou**

Abstract

While linguistic variety, both internal and external, might enhance the language system, this is not the case for French in the Moroccan context. Internal variation does not provide any advantage to the French language, as all the processes involved in its acquisition and learning are detached from any specific context and are limited to the realm of “formal linguistics”. French, being the dominant language, would not benefit from external diversity in terms of exchanging and mutually enriching itself. In fact, only French is granted the privilege to be spoken, thereby preventing the occurrence of language contact and the subsequent potential for enrichment. The current study, which is inherently complex, as it is examined through the lens of complexity pedagogy, enabled us to reexamine key notions in (post) Saussurean linguistics and propose the following: The sociolinguistic variation, which involves promoting contacts and considering real language situations, leads us to assert that language products are triply articulated: first in metaspeech, then in words, and finally in sounds.

Keywords: Contextualization, Code linguistics, Communication linguistics, Triple articulation, Sociolinguistic variation.

I

Introduction

La langue est définie comme un ensemble de phonèmes, en nombre fini et variable selon les systèmes linguistiques, régi par un système de règles pour permettre la communication – entre autres fonctions du langage – au sein d’une communauté humaine donnée et relativement à une dimension spatiotemporelle précise.

A la lecture de cette définition, il est aisé de constater que la seule constante que nous pouvons mettre en relief, relativement aux productions langagières est bien leur aspect variable, fluctuant, mouvant et évolutif.

Cette variation est fonction de plusieurs facteurs et concerne toutes les langues naturelles. En effet, les variations de ces dernières sont tributaires de la nature du système linguistique en question, de la communauté humaine concernée, de son aire géographique et de la synchronie mettant en relief son état considéré, virtuellement comme stable, à un instant T de son histoire. Bien entendu, cette variation est aussi relevée

* Université Ibn Tofaïl, Maroc; ali.ouassou@uit.ac.ma.

au niveau des individus eux-mêmes dont les idiolectes varient aussi en fonction d'une diversité de facteurs dont l'état psychique et physique, la situation de communication, les objectifs de celle-ci etc.

Nous dirons de manière résumée que la langue évolue et s'enrichit selon deux perspectives.

La première, «intralectale», illustrée par une dynamique interne, ceci grâce aux fluctuations et variations des paroles/idiolectes, produit(e)s par les individus, formant la communauté linguistique, qui renouvellent le système de la langue en permanence.

La deuxième perspective, «interlectale», concerne tous les contextes permettant aux langues d'entrer en contact avec d'autres systèmes linguistiques. Le résultat est un enrichissement certain et mutuel de toutes les variétés langagières concernées par ce brassage sociolinguistique et culturel.

Pour ce qui est de la situation du français au Maroc, disons d'emblée que cette langue s'inscrit en faux par rapport à l'axiome précité d'autant plus que les apprenants marocains (ceux des établissements publics, en l'occurrence) étudient le français pendant de longues années mais, leurs productions aussi bien à l'écrit qu'à l'oral demeurent très lacunaires (c'est l'un indicateur des plus tangibles de la situation du français, au Maroc).

Le rapport du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique a souligné de manière remarquable, Aït Hammou *et al.* (2018, p. 37), que «[...] certaines universités ont mis en place des centres de langue pour accompagner la mise à niveau linguistique de leurs nouveaux étudiants».

Les experts dudit Conseil ajoutent qu' «Au niveau de l'enseignement supérieur, l'alternative en vue serait un soutien intensif et une mise à niveau linguistique à offrir aux nouveaux entrants à l'université.» et que, selon Aït Hammou *et al.* (ivi, p. 87)

A l'évidence, les déficits d'apprentissage ainsi que le faible niveau linguistique auxquels sont souvent brutalement confrontés les nouveaux étudiants lors de leur entrée en première année de licence, limitent d'emblée les perspectives de performances individuelles et collectives.

Cela revient à dire que le français et les pratiques y afférentes sont en déperdition continue. Désormais, la langue de Molière, malgré son statut privilégié de «première langue étrangère» est de plus en plus appauvrie, réduite à ses dernières extrémités et caractérisée par une léthargie et un figement tangibles.

Quand bien même la variation, dite (socio)linguistique, aussi bien en interne qu'en externe enrichirait le système de la langue, ceci ne s'applique pas au français dans le contexte africain, en général, marocain, en particulier. C'est bien cette dernière assertion qui constitue la problématique sur laquelle cette recherche s'adosera.

Pour traiter de manière dynamique cette problématique, nous montrerons, d'abord, que la variation interne ne profite pas au français puisque tous les processus de son acquisition et apprentissage sont décontextualisés et versent dans les seules «linguistiques de code».

Nous expliquerons, ensuite, que la variation externe, non plus, ne sera d'aucun secours au français car les systèmes linguistiques avec lesquels il aurait pu échanger et s'enrichir mutuellement et naturellement sont réduits à leurs dernières extrémités pour ne pas dire phagocytés par ladite langue de Molière.

La réalisation des deux objectifs, que nous venons de souligner, ne sauraient être effectifs sans apporter des (éléments de) réponses à certaines questions dont les plus saillantes sont synthétisées dans la grande question suivante:

Qu'est-ce qui entrave la variation de la langue française sur les plans intralectal et interlectal?

Bien entendu, les réponses qui seront apportées à ce questionnement ne sauraient passer sous silence la grande hypothèse qui lui est sous-jacente et consiste à souligner que les causes empêchant le français d'évoluer et s'enrichir, grâce aux variations précitées, seraient imputables à un positionnement théorique – privilégiant de manière accentuée «les seules linguistiques de code» – et politique, eu égard à la domination dont les langues africaines font l'objet de la part des systèmes linguistiques occidentaux, ceux de l'ancien colon, en particulier.

Soulignons aussi que notre recherche, transdisciplinaire, s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique variationniste (Labov, 1975), Messaoudi (2003; 2004; 2010) et interactionnelle (Gumperz, 1974; 1989) et la pédagogie de la complexité (Amime, 2016).

2

De la Variation intralectale

2.1. Problème d'ordre théorique

2.1.1. Les «linguistiques formelles»

En plus des problèmes inhérents à la langue française¹, le cadre théorique au sein duquel s'inscrivent les démarches pédagogiques et scientifiques verse dans les seules «linguistiques de code»; chose qui ne permet pas aux apprenants de bien pratiquer et maîtriser cet idiome qui est décontextualisé et non approché dans et à travers les situations réelles de productions langagières.

Il serait utile de rappeler que la linguistique (saussurienne) s'est érigée sur une approche critique et scientifique se proposant de dépasser les limites des grammaires anté-saussuriennes qui prônaient une démarche prescriptive et normative des productions langagières. Mais, une fois cet objectif atteint et le système de la langue établi et mis en relief, plusieurs courants (post)saussuriennes ont opéré un retour vers cette normativité tant critiquée car ne respectant plus la diversité qui est la seule constante caractérisant l'Homme et toutes ses productions langagières, culturelles etc.

Opposer «Langue» à «Parole» en donnant la primauté à la langue, conformément au premier apport de Ferdinand de Saussure à la Linguistique, revient à donner à cette dernière comme objet d'étude un «Code idéal», universel, neutre, décontext-

tualisé et n'ayant aucun lien avec la réalité. Ledit code devient figé sans aucune prise en considération du caractère différentiel de la réalité sociale et donc de ses traces dans le langage. Vue sous cet angle, la «Parole» ne permettra plus d'alimenter le système langagier qu'on aurait recueilli lequel est déconnecté de la réalité car renvoyant à des phénomènes qui n'ont d'existence que dans l'esprit du linguiste et que celui-ci aurait créés dans son/sa laboratoire/classe. C'est un peu la caractéristique générale des linguistiques formelles.

Le résultat de cette décontextualisation est présenté dans le schéma ci-dessous:

FIG. I

Approche décontextualisée

Langue (sociale, virtuelle, essentielle, système établi (relativement stable), code universel)

<p>Phonologie Phonèmes (Nombre fini)</p>	<p>Morphologie/Lexicologie Signe linguistique (Morph. Lex. + gram.) Lexicographie Dictionnaire Sens dénotatif (Mots pleins)</p>	<p>Morphosyntaxe Syntagme, proposition, phrase, texte, discours, etc. Séquences canoniques Signes linguistiques en combinaisons libres et infinies</p>
---	---	---

Sémantique Sens



Seule composante verbale
Développement de la seule compétence linguistique

Ici, les seules composantes effectives de la linguistique se limiteront théoriquement à:

- la phonologie dont l'objet d'étude se rapporte aux phonèmes – en nombre fini – virtuels et abstraits car de la même nature que la langue;
- la lexicologie et la morphologie traitant de la formation des signes linguistiques relevant de la langue générale;
- la lexicographie qui s'occupera du recensement des mots de la langue en vue de les classer dans des nomenclatures sous forme de dictionnaire, lexique etc. Ici, il serait utile de souligner que les différents sens élaborés dans les recueils précités correspondent aux seuls sens dénotatifs dépourvus de toutes connotations à caractère culturel ou situationnel.

Le niveau morphosyntaxique, quant à lui, s'occupe désormais des différentes structures – syntagmes, propositions, phrase, texte, discours (dans le sens linguistique du terme, dit aussi co-texte) etc. Toutes ces structures, respectant les séquences «canoniques» des différentes variétés langagières (celle du français étant de type Sujet Verbe Objet) correspondent à des signes linguistiques en combinaisons libres et infinies.

À la lumière de ce petit commentaire, il devient aisé de souligner que le point de départ de ces linguistiques de code a toujours été le seul «code linguistique» se focalisant sur les «compétences linguistiques». Ces dernières correspondent à des savoirs (d'ordres grammatical, lexical, morphosyntaxique etc.) donnant lieu à des productions langagières frappées d'une atrophie sémantique caractérisée par aboutissant à une communication faisant appel à la seule composante verbale.

2.1.2. *Les «linguistiques de communication»*

Pour dépasser les limites des linguistiques de code, celles dites de communication constituent une véritable évolution épistémologique offrant des opportunités impactant positivement les sciences du langage et toutes les disciplines connexes.

Ainsi, la primauté n'est plus l'apanage de la structure linguistique mais, c'est bel et bien l'usage de la langue et la fonction de communication qui sont mis avant.

Désormais, les linguistiques de communication, consacrant «la Performance» et «la Compétence de communication», ont pris la place des linguistiques de code qui privilégient «la Compétence linguistique» (au sens Chomskyen du terme). Cette dernière, réduite à la connaissance des règles morphologiques et syntaxiques) a laissé la place à la «Compétence de communication» permettant, selon Longhi *et al.* (2011, pp. 34-5), «[...] de rendre compte de l'aptitude plus générale des sujets à maîtriser les règles d'une langue à concurrence des règles et des normes culturelles qui en configurent aussi les usages [...]».

Le résultat de cette contextualisation est présenté dans le schéma ci-après:

FIG. 2

Approche contextualisée

Parole (individuelle, réelle, accidentelle, système fluctuant, codes particuliers/idiolectes)

<p>Phonétique Sons Nombre limité + ouvert</p>	<p>Morphologie/Lexicologie Signe linguistique + Terme Lexicographie + Terminologie (Discours) Dictionnaire + Corpus + Domaine</p>	<p>Morphosyntaxe Syntagme, proposition, phrase, texte, discours, etc. Séquences canoniques + Séquences très variés (Métadiscours) Signes linguistiques en combinaisons libres et infinies</p>
<p>Sémantique Sens</p>	<p>Sens dénotatif (Mots pleins + Mots Outils) + Sens connotatif Sens implicite/situationnel Pragmatique Sociolinguistique</p>	<p>Collocations, expressions figées/diématiques, proverbes, phraséologies, etc.</p>



Composantes verbale, non verbale et paraverbale
Développement de la Compétence linguistique + la Compétence de communication

Désormais, la contextualisation a permis de mettre à jour d'autres composantes de la linguistique, complétant celles déjà évoqués au point I-2.

Ainsi, la phonétique, grâce aux sons, vient actualiser la phonologie et ses segments abstraits que sont les phonèmes. Il serait utile de souligner que les sons sont concrets, réels, plus nombreux que les phonèmes et donnent une idée de qui parle car renvoyant à des ondes physiques se propageant dans l'air et perceptibles par notre appareil auditif.

Les listes des signes linguistiques élaborés dans le cadre de la Morphologie et la Lexicologie sont confortées par les Termes relevant de la composante «Terminologique». En effet, grâce à la contextualisation, nous passons du «mot» relevant de la langue générale à un nouveau concept, le «Terme» lequel est le fruit d'un néologisme, d'une contextualisation domaniale (un domaine quelconque des activités humaines) ou situationnelle.

Pour ce qui est de la composante lexicographique, la charge sémantique des mots est enrichie par de nouvelles significations, ceci par le biais des différentes connotations offertes par le contexte et la situation de communication.

Les sens implicites et situationnels sont aussi le fruit de l'émergence de «nouvelles» disciplines que sont la «Pragmatique» et la «Sociolinguistique variationniste et interactionnelle».

A ce stade de l'analyse, la composante morphosyntaxique se voit augmentée par de nouveaux types de structures, à savoir: les collocations, les proverbes, les expressions figées, idiomatiques et toutes sortes de phraséologies et/ou de combinaisons de signes linguistiques portant le sceau de la sphère sociale, culturelle, situationnelle etc.

Ici, contrairement aux productions décontextualisées, la «Compétence de communication», grâce à la contextualisation enrichit, l'acte communicationnel qui est désormais conforté par les composantes «Non verbale» et «Paraverbale» qui s'ajoutent harmonieusement à celle verbale.

2.2. Problème d'ordre méthodologique: les Approches déductives

Ce conformisme réducteur et appauvrissant, déjà précité, a aussi été conforté par un choix méthodologique qui a fini par réduire à ses dernières extrémités toutes les tentatives d'innovation d'ordre conceptuel, théorique touchant de manière significative les sciences humaines et sociales.

En effet, au lieu d'opérer un va et vient pérenne entre les démarches déductives et inductives, les apprenants et à leur suite une masse de chercheurs prônent les seules approches versant dans la déduction et finissent par frapper l'évolution et l'innovation conceptuelle et théorique du sceau du figement et de la léthargie².

Il va sans dire que ce point relatif aux problèmes d'ordre méthodologique porte atteinte à la compétence des apprenants en matière d'autonomie et de réflexivité. Par conséquent, l'enseignement apprentissage des langues étrangères et/ou secondes en est impacté négativement.

L'absence de pratiques langagières, du français en l'occurrence, vient compromettre davantage toutes productions qui seraient différentes de celles élaborées, in vitro, par l'empreinte décontextualisée de l'enseignant/linguiste, dans sa classe/bureau.

Les apprenants se limitent forcément à l'application machinale des règles dictées par l'enseignant, au lieu de donner libre cours à leur imagination et créativité. Les outputs des approches déductives invitent, désormais, au conformisme et à l'homogénéisation des productions langagières rejetant ainsi toutes variations enrichissantes des langues.

Les deux carences précitées réunies, constituant un autre facteur de dépréciation langagière et non des moindres, continueront d'aggraver les choses et cela devient de plus en plus problématique en situation de plurilinguisme complexe, comme celle du Maroc.

3

De la Variation interlectale

Nous soulignerons d'emblée que le français, au lieu de coexister et s'enrichir en parfaite complémentarité avec les langues premières des locuteurs africains, en l'occurrence, cherche à les **phagocyter** sur leur propre et légitime socle plusieurs fois millénaires et finira inéluctablement par s'autodétruire.

3.1. Notre point de départ: les curricula

Les africains, en général, ne jouissent pas de leur droit de suivre une **éducation légitime** par le biais de leurs langues premières («maternelles») ... chose qui continue à peser très lourdement sur le présent et l'avenir des peuples d'Afrique.

Sous d'autres cieux de Mamma Africa, l'on va même jusqu'à imposer les langues étrangères, celles des «anciens» colons – le français (Fr.), l'anglais (Ang.), le Portugais (Port.) etc.) – comme langues officielles. Cela continue!

Quand bien même le Maroc tenterait de (re)qualifier ses langues nationales, l'arabe standard (AS) et l'amazigh/le «Berbère» (Am.), les politiques linguistiques ne cessent de se succéder pour offrir au français une place de premier choix lui permettant de dominer tous les secteurs vitaux de la vie sociétale: l'éducation, la recherche scientifique, les médias, la finance, la politique etc.

Cette hégémonie du français est rendue possible en faisant usage de subterfuges – en somme, une panoplie de termes déroutants et dénués de toute scientificité comme «**fracture linguistique**», «**insécurité linguistique**», «**Langues fortes/faibles, prestigieuses/non prestigieuses**» qui ne sont pas acceptables.

3.2. Un flou conceptuel

La littérature sociolinguistique nous a permis de mettre en relief certains termes dont le sémantisme inhiberait toute approche scientifique, logique et dynamique du grand do-

maine des contacts de langues. Nous estimons que ce flou conceptuel instaure une hiérarchie illégitime entre les différentes langues «en contact», dans une aire géographique et relativement à une dimension spatiotemporelle données, et entrave toutes les variations bénéfiques qu'auraient générées les échanges langagiers et les productions y afférentes.

Nous faisons ici allusion à certains concepts parmi les plus productifs des sciences du langage, à savoir: «**bilinguisme**», «**diglossie**», «**fracture linguistique**» et «**insécurité linguistique**».

Nous avons revisité ces concepts en procédant à une critique constructive des définitions qui en sont données par différents ouvrages traitant des sciences du langage.

Pour ne pas alourdir la présente étude, nous nous contenterons de soumettre succinctement à l'appréciation des pairs une synthèse des résultats de nos recherches.

Ainsi, nous prétendons que le «**bilinguisme**» est un phénomène social renvoyant à la capacité théorique de penser et s'exprimer dans deux langues, ceci de manière indifférenciée.

Quant à la «**diglossie**», elle serait individuelle et consisterait à actualiser, selon Ouassou (2020, p. 354) «[...] deux systèmes linguistiques par un individu/membre d'une communauté humaine donnée; ceux-ci (les 2 systèmes linguistiques) coexistent suivant une répartition socialement codifiée des statuts, usages et fonctions».

Bien entendu, quand les deux systèmes coexistant sont apparentés génétiquement, le terme «**diglossie**» est maintenu. Mais, quand l'appareil génétique fait défaut, nous proposons le terme «**biglossie**».

En effet, nous estimons que ce terme renvoie, selon Ouassou (ivi, p. 357):

[...] à une relation «**interlectale**», entre deux «lectes» d'origines différentes; chose qui est symbolisée par l'union entre l'**élément latin** «**bi-**», préfixe qui indique l'action de doubler, lequel s'ajoute à l'**élément grec gloss-**, du grec ancien γλῶσσα (glōssa) («langue»). Pour ce qui est du terme «**diglossie**», la relation est «**intralectale**»; elle est symbolisée par deux éléments grecs: **di-**, du grec ancien δι-, issu de δις (dis) («deux fois»), et de **gloss-**, («langue»).

Nous supposons que «**diglossie**» et «**biglossie**» sont au «**bilinguisme**» ce que la parole est à la langue.

Quant aux concepts «fracture linguistique» et «insécurité linguistique», nous leur substituons respectivement «fracture sociolinguistique» et «insécurité sociolinguistique».

Pour ce qui de «fracture sociolinguistique», relevé dit-on chez l'élève marocain fraîchement promu au rang d'étudiant, elle renvoie non à la différence entre l'AS (principale langue d'enseignement dans les cycles pré-universitaires) et le Fr. (devenu subitement seule langue d'enseignement et de formation, surtout dans les disciplines scientifiques et techniques), mais, à un processus beaucoup plus long et ancré dans l'histoire des apprenants marocains qui ont toujours été scolarisés dans des idiomes autres que ceux «maternels».

De ce fait, la fracture est désormais sociolinguistique car l'éducation des citoyens se fait et continue à se faire dans des langues différentes de celles de leur socialisation et aucune remédiation de la situation ne saurait aboutir sans le recours aux variétés linguistiques «maternelles».

Le terme «insécurité linguistique», de par sa définition, est l'ennemi juré de la variation (socio)linguistique; en témoigne cette assertion de Francard (1993, p. 13) pour qui:

[...] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est dans la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français «pur», non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle des locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire.

Nous estimons qu'il serait plutôt commode de parler d'«insécurité sociolinguistique» et de souligner que c'est bien le cas de citoyen(ne)s qui, suite à une faible maîtrise (voire la méconnaissance) d'une variété linguistique, subissent une discrimination sociale.

Nous citerons, à la suite de Ouassou (2023: 175), le cas du citoyen lambda, un amazighophone analphabète monolingue par exemple, appelé à faire valoir ses droits auprès d'un tribunal dont les plaidoiries et les jugements se font dans une langue (l'AS) qu'il ne connaît pas; le comble est qu'il est amené à signer des documents alors qu'il ne sait ni lire ni écrire.

C'est aussi le cas d'un étudiant qui a fait de brillantes études, dont la principale langue véhiculaire est l'AS, couronnées par l'obtention d'un baccalauréat scientifique avec un excellent niveau en physique, mathématiques mais, qui se trouve exclu des études médicales ou d'ingénieurs parce que son niveau en Fr est faible ou approximatif.

Dans le même ordre d'idées, qualifier les langues de «Haute»/(High)/«Basse»/(Low); «Dominante»/«Dominée»; «Forte»/«Faible» etc. relève d'une incongruité scientifique monumentale car, selon Ouassou (2020, p. 356),

[...] ces termes sont simplistes à nos yeux d'autant plus qu'ils traduisent des dichotomies réductrices qui ne tiennent compte ni de la dynamique des sociétés, qui parlent, ni des statuts des systèmes qui ne sont jamais stables, ni des contextes sociaux, économiques, culturels, politiques etc. qui sont de plus en plus mouvants.

3.3. La Diversité linguistique: une caractéristique majeure de la Société du Troisième Millénaire

Les progrès technologiques réalisés par la «Société du troisième millénaire s'ajoutent aux bouleversements politiques, militaires, sociaux et économiques pour inaugurer

une nouvelle ère dont les mots d'ordre sont brassage, mélange, voire un métissage sans précédent des populations dans l'histoire de l'humanité.

Ce brassage et son corollaire «contact de langues» aboutissent à des contextes si mouvants et dynamiques que les sociolinguistes, entre autres protagonistes des situations sociolinguistiques, doivent jeter un regard nouveau sur les phénomènes de plurilinguisme complexe qui en découlent.

La «Société du Troisième Millénaire» évolue à une vitesse exponentielle et exige de notre part l'acquisition de nouvelles compétences dont celle plurilingue fait figure de proue.

Désormais, la mise en contacts de plus en plus de langues, au sein d'une communauté humaine et relativement à une dimension spatiotemporelle données, et son corollaire «la variation (socio)linguistique», sont incontournables et vitales pour toutes les sociétés humaines. Dire le contraire est synonyme d'une démarche contreproductive, car contre nature, qui appelle de notre part une redéfinition plus réfléchie du paradigme traitant des contacts de langues, de la variation et tous les phénomènes s'y rapportant.

3.4. De quelques conséquences et questionnements

L'ancrage théorique précité, omettant les situations réelles de productions langagières, s'ajoute à une posture anti-pédagogique et contreproductive, consistant en le fait de substituer illégalement le français aux langues nationales (marocaines, en l'occurrence). Cette donnée suscite une autre réactivité improductive car aboutissant à un cercle vicieux, à savoir: le rejet pur et simple de la langue française et l'anéantissement de toute une tradition linguistique et production littéraire/scientifique plusieurs fois séculaires.

Ce rejet potentiel et annoncé du français est d'autant plus accentué et soutenu que de larges couches de la société marocaine n'arrivent pas à comprendre:

Pourquoi de larges couches sociales, parmi les citoyens marocains, ayant immigré dans une diversité de pays, analphabètes ou ne possédant aucune connaissance des langues de leurs pays d'accueil, arrivent à communiquer sans beaucoup de peine au bout de quelques mois?

Pourquoi, après plusieurs années de formation, les productions langagières des apprenants, particulièrement en langue française, demeurent médiocres et au-dessous de tous les seuils que peut tolérer une simple évaluation?

Enfin, pourquoi tout le monde arrive à maîtriser de manière très satisfaisante sa/ses langues «maternelles» et développe sans peine la compétence de «communication» et celle «linguistique» alors que l'acquisition dudit/desdits idiome(s) se fait de manière inconsciente et spontanée par et à travers des interactions langagières naturelles, continues et quotidiennes dans l'environnement familial?

4

Conclusion

Pour ce qui est du Maroc, l'évolution de notre système politique, nos besoins associés à la diversification de notre partenariat et notre adhésion à cette incontournable ouverture sur le monde ont des retombées logiques et pragmatiques dont le corollaire langagier se résumera comme suit:

1. pour ce qui est du choix des langues de l'enseignement – dans le respect de la Constitution, de notre Histoire plusieurs fois millénaires, de notre Mémoire collective, de nos Droits les plus légitimes et au nom de la Souveraineté nationale – il serait logique de donner la priorité des priorités à nos langues nationales à commencer par l'**Arabe standard** (à requalifier) et l'**Amazigh** (à qualifier), **éléments fédérateurs de la Nation Marocaine**.

Soulignons au passage que si l'**AS** et l'**Am** sont aussi des langues africaines largement diffusées dans notre cher continent, il devient obligatoire et urgent de faire appel aux autres **langues africaines (de grande communication)** comme le **Swahili**, le **Kingala** (à titres d'exemples) eu égard à **notre dimension afro-africaine**.

2. En plus des langues nationales, nous préconisons, selon Ouassou (2023, pp. 175-6), **une offre linguistique à la carte** qui ne se limite pas aux seules langues anglaise et française **mais**, qui **réponde à nos besoins selon une distribution régionale**; dans le cadre de la «**la Régionalisation Etendue**».

Ici, les **technolectes** (selon les domaines) joueraient un rôle à la fois nécessaire, efficace et efficient. Par exemples, les technolectes savants et ordinaires:

- en allemand, nous serviront pour la construction mécanique;
- en japonais et en Sud-Coréen, pour la microélectronique;
- en espagnol, pour la médecine générale et la pharmacie;
- en anglais, pour le commerce international et l'industrie aéronautique;
- en italien, pour l'architecture et la construction navale... ceci, en plus du français qui est bien entendu déjà enraciné dans notre tradition linguistique etc.

Enfin, soulignons que cette grande et belle langue qu'est le **français** a tout intérêt à garder sa place de langue étrangère privilégiée (en respectant la Souveraineté nationale).

Nous dirons même que le fait de côtoyer les langues africaines plusieurs fois millénaires et de cohabiter avec elles est une sorte de bouée de sauvetage pour la langue **française** qui commence à perdre son aura et sa vitalité partout dans le monde, à commencer par son propre berceau.

La présente étude, dont la complexité est évidente, fruit de plusieurs recherches, nous a permis de revisiter certains concepts fondamentaux des linguistiques (post) saussuriennes (voir supra) et de soumettre à l'appréciation des pairs ce qui suit: «la variation sociolinguistique», synonyme de contextualisation et sentier royal pour l'enri-

chissement des langues naturelles, remet à jour le rôle incontournable des productions et des interactions langagières situées dans tout processus d'acquisition et d'enseignement apprentissage des idiomes quelle qu'en soit la nature: première («maternelle»), étrangère, seconde etc.

Dans le respect de ce qui a été énoncé, nous prétendons que les langues naturelles, vue sous le prisme des linguistiques de communication et de la complexité, sont triple-ment articulées.

En effet, la Langue serait articulée:

- d'abord en discours, correspondant à la première articulation;
- puis, en mots; il s'agit ici de la deuxième articulation et;
- enfin, en sons et cela renvoie à la troisième articulation.

Notes

1. En plus de la grande différence qui surgit le plus souvent entre la phonie et la graphie et de l'irrégularité de beaucoup de règles, il serait utile de souligner les problèmes posés par le statut fluctuant du français, en terre marocaine, lequel oscille entre celui de langue étrangère, seconde ou parfois "maternelle" (quoique ce dernier statut concerne une très faible partie de la population).

2. Les études, sur les thèses de Licence, Master et Doctorat, que nous menons depuis quelques années, à ce sujet, seront bientôt publiées.

Références bibliographiques

- Aït Hammou B. *et al.* (2018), *L'enseignement supérieur au Maroc, efficacité, efficience et défis du système universitaire à accès ouvert*, sous la direction de Bourqia Rahma, Instance Nationale d'évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, Rabat.
- Amime A. (2016), *Madkhal ilâ lbidâghûjyâ wa ʕulûm attarbiyya ru'ya tarbawiyya mughâyira, fî tta'sîs libidâghûjyâ ssiyâqâti lmaghribiyyati lmurakkaba*, Première partie, Publications du Laboratoire Langue, Communication et Pédagogie, Marrakech.
- Francard M. (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Collection "Français et Société", n 6, Service de la langue française, Bruxelles.
- Gumperz J. J. (1974), *The sociolinguistics of interpersonal communication*, Working Papers and Prepublications, Università degli Studi di Urbino.
- Gumperz J. J. (1989), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, traduit de l'anglais par M. Dartovelle, M. Gibert et I. Joseph, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Labov W. (1975), *Sociolinguistique*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Longhi J., Sarfati G. (2011), *Dictionnaire de pragmatique*, Armand Colin, Paris.
- Messaoudi L. (2003), *Études sociolinguistiques*, Éditions OKAD, Rabat.
- Messaoudi L. (2004), *Les technolèctes au Maroc. Fonctionnement et tendances d'évolution*, in "Trames de langues", pp. 439-55.
- Messaoudi L. (2010), *Langue spécialisée et technolècte: quelles relations?*, in "Meta", 55, 1, pp. 127-35.

- Ouassou A. (2018), *La «fracture linguistique», un continuum allant des langues «autochtones» à celles étrangères: approche sociolinguistique complexe*, in “Revue des Études Amazighes”, 2, pp. 77-94.
- Ouassou A. (2020), *Vers un renouveau épistémologique optimisant l'étude des situations sociolinguistiques complexes*, in L. Lévêque, M. Abdeltif (dirs.), *Imaginaires, langages et visions du monde*. Effigi., Collection “Babel Transverses”, pp. 348-61.
- Ouassou A. (2023), *Les compétences linguistiques au cycle supérieur: de la rénovation à l'innovation*, in M. Driss, Z. Younes (sous la direction de), *L'enseignement/apprentissage des compétences linguistiques au supérieur: réflexion, évaluation et innovation*, Actes colloque, SCALEC-ENS. UMI, Meknès, pp. 165-76.